



Commissioner for Children and Young People
Western Australia



Enquête sur la prise de parole

Informations pour les parents/tuteurs (années 4 à 6)

Le commissaire à l'enfance et à la jeunesse invite les élèves de la 4^e à la 12^e année des écoles de WA à donner leur avis sur des questions qui affectent leur bien-être et aimeraient que votre enfant y participe.

Qui est le commissaire ?

Jacqueline McGowan-Jones est la commissaire chargée de l'enfance et de la jeunesse. Le commissaire s'efforce d'améliorer le bien-être de tous les enfants et jeunes de WA.



Que devra-t-on demander à mon enfant ?

Si votre enfant choisit de participer, il lui sera demandé de répondre à un sondage de 30 à 45 minutes sur tablette. L'enquête se déroulera pendant une période scolaire.

Des questions seront posées à votre enfant sur ses antécédents et une série de problèmes importants pour son bien-être, tels que sa santé, sa sécurité, sa famille, ses amitiés, son école et sa participation au sport et à d'autres activités communautaires. Certaines des questions les plus spécifiques et parfois sensibles abordées comprennent le poids et la nutrition, le bien-être émotionnel et le harcèlement.

Toutes les questions seront volontaires et les enfants n'auront pas à y répondre s'ils ne le souhaitent pas. Il ne sera pas demandé à votre enfant de fournir son nom ou toute autre information d'identification, de sorte qu'il ne sera pas possible d'identifier un enfant en particulier à partir de ses réponses à l'enquête.

Le personnel du bureau du commissaire aidera votre enfant à remplir le sondage, si nécessaire. Tous les membres du personnel des commissaires disposent de chèques Travailler avec des enfants. Un enseignant sera également présent pour aider à superviser les enfants, mais il ne pourra pas lire les réponses des enfants aux questions.

Si répondre aux questions du sondage soulève des problèmes pour un enfant ou s'il est bouleversé, le personnel du commissaire lui suggérera d'arrêter le sondage et l'encouragera à parler à un adulte de confiance (par exemple un parent ou un enseignant). Tous les participants recevront une carte répertoriant les services d'aide tels que Kids Helpline ou Beyond Blue.

Que dois-je faire maintenant ?

C'est à vous et à votre enfant de décider d'y participer. Vous êtes totalement libre de dire oui ou non. Ce que vous décidez n'affectera pas les notes de votre enfant, ni vos relations avec les enseignants ou l'école, et le gouvernement et le commissaire ne seront pas informés de votre choix.

Votre enfant a reçu des informations du commissaire dont nous vous encourageons à discuter avec lui.

Si vous et votre enfant êtes tous les deux heureux qu'ils participent, vous n'avez rien à faire. Votre enfant sera invité à participer le jour même où le personnel du commissaire se rendra à son école pour réaliser le sondage.

Si votre enfant ne souhaite pas répondre à l'enquête ce jour-là, ce n'est pas grave. Les enfants qui ne participent pas à l'enquête se verront proposer une autre activité sans rapport avec l'enquête.

Si vous ne souhaitez pas que votre enfant participe :

Veuillez remplir et signer la page suivante et la retourner à l'école de votre enfant dès que possible, mais au plus tard trois jours avant la date de l'enquête.

A quoi serviront les informations ?

L'enquête Speaking Out est une initiative du Commissaire à l'enfance et à la jeunesse. Les points de vue des étudiants seront inclus dans les publications sur le bien-être des enfants et des jeunes que le Commissaire enverra au gouvernement et à d'autres organisations pour contribuer à améliorer les politiques et les services disponibles pour les enfants et leurs familles. Ils peuvent également être utilisés dans des publications telles que son rapport annuel, les bulletins électroniques et le site Web. L'enquête Speaking Out est anonyme et confidentielle.

Administration de l'enquête

- L'Enquête sur la prise de parole a été approuvée par le *the Department of Education*
- Toutes les informations seront stockées en toute sécurité par le commissaire et ne seront accessibles qu'à un nombre restreint de membres du personnel du commissaire.
- Un rapport de synthèse sera publié à la fin du projet. Pour un exemple, reportez-vous au <https://www.ccyp.wa.gov.au/media/4758/Speaking-out-survey-2021-summary-report.pdf> sur le site Web du commissaire à [ccyp.wa.gov.au](https://www.ccyp.wa.gov.au)

Qui puis-je contacter pour plus d'informations ?

Si vous souhaitez parler à quelqu'un des modalités le jour de l'enquête, veuillez contacter votre coordonnateur scolaire pour plus d'informations.

Le personnel du commissaire à l'enfance et à la jeunesse de WA peut vous aider à répondre à toutes vos questions concernant l'enquête. Vous pouvez les téléphoner au (08) 6213 2204 ou envoyer un e-mail recherche@ccyp.wa.gov.au Ou Comité d'éthique de la santé des aborigènes d'Australie occidentale, WAAHEC Responsable de l'éthique de la recherche humaine P : (08) 9227 1631 E : ethnic@ahcwa.org

Si vous souhaitez en savoir plus sur le sondage Speaking Out ou sur le travail du commissaire, visitez notre site Web à l'adresse ccyp.wa.gov.au. Merci pour votre soutien.



Formulaire de non-consentement pour les parents/tuteurs

Enquête sur la prise de parole

J'ai lu et compris les informations relatives à l'enquête ou je me les suis fait expliquer.

Je comprends que mon enfant n'est pas obligé de participer.

J'ai discuté de cette enquête avec mon enfant.

Non-consentement pour que mon enfant participe à l'enquête

Je n'autorise pas mon enfant à participer à l'enquête :

Nom complet de l'enfant (en caractères d'imprimerie) :

Nom du parent/tuteur (en caractères d'imprimerie) :

Signature du parent/tuteur :

Date d'aujourd'hui :

Veuillez retourner ce formulaire à l'école de votre enfant.